

PLAN LOCAL D'URBANISME

01U21

Rendu exécutoire
le



EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Date d'origine :
Novembre 2023

4^e

ARRET du Projet - Dossier annexé à la
délibération municipale du 20 octobre 2022

APPROBATION - Dossier annexé à la
délibération municipale du 20 novembre 2023

Urbanistes :

Mandataire : ARVAL

Agence d'Urbanisme ARVAL
Sarl MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD
3 bis, Place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS
Téléphone : 03 44 94 72 16 - Fax : 03 44 94 72 01
Courriel : Nicolas.Thimonier@arval-archi.fr

Equipe d'étude :

N. Thimonier (Géog-Urb), M.Louërat (Urb)

Participation financière : Conseil Départemental de l'Oise



LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

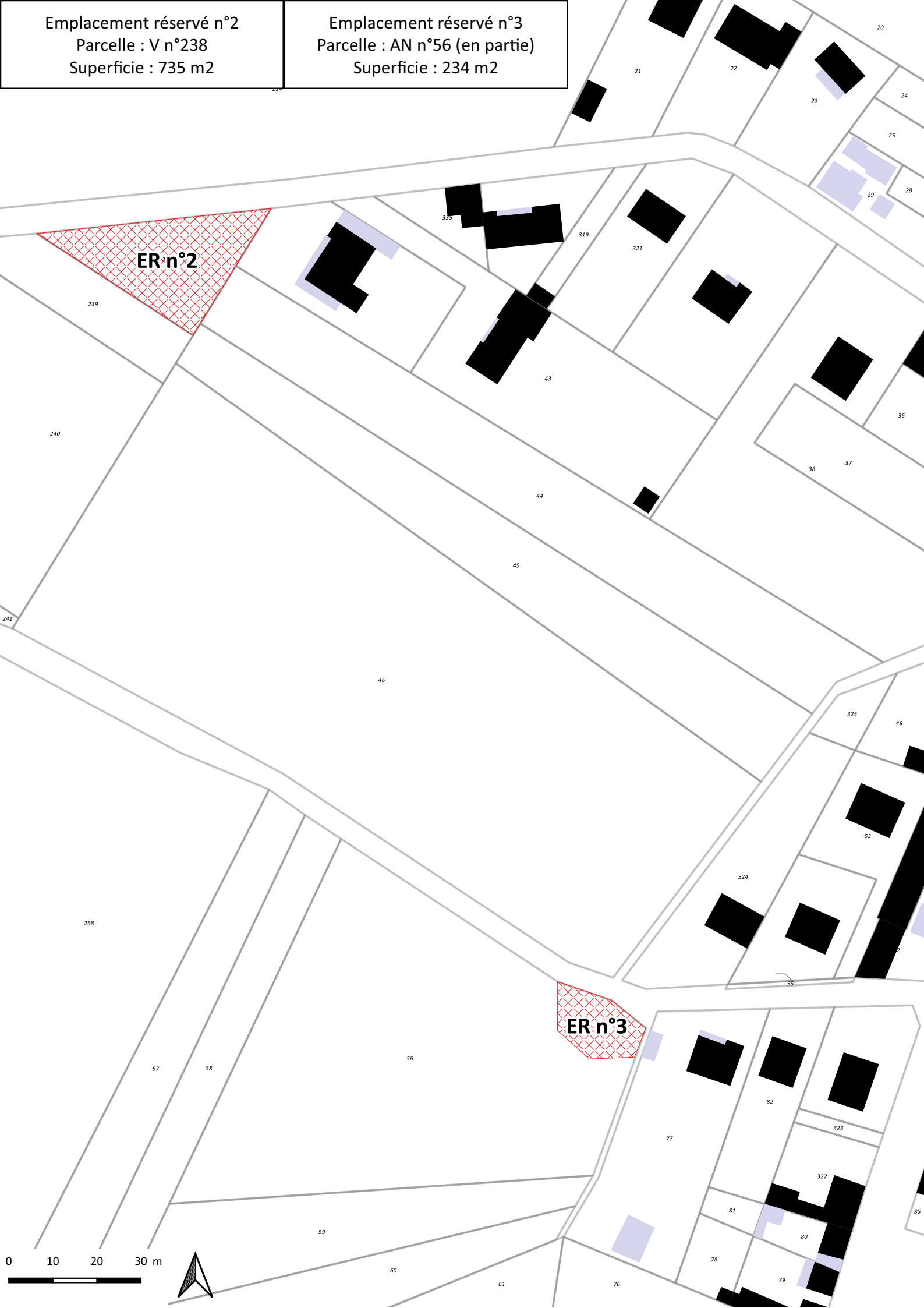
N° ER	REFERENCE PARCELLE CADASTRALE	EMPRISE	BENEFICIAIRE	DESTINATION
ER n°1	zone AUh Parcelle section AM n°142 (en partie)	968 m ²	Commune	Emprise prévue pour l'aménagement d'une voirie comprenant du stationnement
ER n°2	zone A Parcelles section V n°238	735 m ²	Commune	Emprise vouée à l'aménagement d'une aire de retournement et traitement paysagé
ER n°3	zone N Parcelle section AN n°56 (en partie)	234 m ²	Commune	Emprise vouée à l'aménagement d'une aire de retournement
ER n°4	zone UA Parcelle section AC n°111 et 112	109 m ²	Commune	Emprise vouée à l'aménagement d'une liaison douce
ER n°5	zone UP Parcelle section AM n°21 (en partie)	960 m ²	Commune	Emprise vouée à l'aménagement d'un accès pour la bibliothèque

Emplacement réservé n°1
Parcelle : AM n°142 (en partie)
Superficie : 968 m2



Emplacement réservé n°2
Parcelle : V n°238
Superficie : 735 m2

Emplacement réservé n°3
Parcelle : AN n°56 (en partie)
Superficie : 234 m2



Emplacement réservé n°4
Parcelles : AC n°111 et 112
Superficie : 109 m2



Emplacement réservé n°5
Parcelles : AM n°21
Superficie : 960 m2

